



Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le lundi 5 octobre à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 29 septembre, s'est réuni en session ordinaire, Salle associative du Vigneau à Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Driss SAÏD, Elsa NOBLET, Éric COUVEZ, Farida REBOUH, Simon BRUNEAU, Marine DUMÉRIL, Jocelyn GENDEK, Aude MERRIEN-MAAS, Christian TALLIO, Sarah TENDRON, Étienne LECHAT, Léa MARIÉ, Jocelyn BUREAU, Véronique SACHOT, Fabien QUÉDÉ, Soizic ROYER, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Guy CHEVALIER, Ghislaine CARREZ, Laurent FOUILLOUX, Vincent OTEKPO, Virginie GRENIER, Sandrine BUCHOU, Hélène CRENN, Fabienne LAMOUR, Élodie COUTURIER, Hava AVCI, Primaël PETIT, Baghdadi ZAMOUM, Solen PEDRON, Vincent LE GARJAN, Bernard FLOC'H, Marie-Claire HENRIET, Matthieu ANNÉREAU, Ludovic GUERET, Alexandra JACQUET, Philippe BUTTAZZONI, Franck CHIRON, Linda HERVÉ, Margot DUMAIS, Guillaume AMIET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Alain CHAUVET pouvoir à Jocelyn GENDEK, Hugo COLLET pouvoir à Éric COUVEZ

QUORUM : 23

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Margot DUMAIS

DÉLIBÉRATION : 2026-129

OBJET : ACTUALISATION ET DÉSIGNATION AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES - MODIFICATION DES DÉLIBÉRATIONS N° 2026-034 DU 21 MARS 2026 ET N°2026-040 DU 28 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION : 2026-129
SERVICE : DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET PILOTAGE INTERNE

OBJET : ACTUALISATION ET DÉSIGNATION AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES -
MODIFICATION DES DÉLIBÉRATIONS N° 2026-034 DU 21 MARS 2026 ET N°2026-040 DU 28
AVRIL 2026

RAPPORTEUR : Bertrand AFFILÉ

Lors de la séance du 21 mars 2026, le Conseil Municipal a procédé à la mise en place des quatre commissions municipales : Ressources et citoyenneté, Bifurcation écologique, Aménagement et patrimoine, Cohésion sociale et Animation de la ville et émancipation et a désigné leurs membres.

Lors de la séance du 28 avril 2026, le Conseil Municipal a procédé à la création et à la désignation des membres de la commission des vœux.

Des modifications doivent être apportées à la composition de ces commissions pour prendre en compte :

- la démission de Monsieur Jean GOUARD, membre de la commission Animation de la ville et émancipation et l'installation de Monsieur Guillaume AMIET, conseiller municipal,
- la scission du groupe « Un nouveau souffle pour Saint-Herblain » et la création du nouveau groupe politique « Je Choisis Saint-Herblain ».

Il est proposé au Conseil Municipal de voter à main levée pour procéder aux désignations des nouveaux membres. Conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), ce mode de scrutin requiert l'unanimité du Conseil Municipal.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de fixer la composition :
 - o de la commission Ressources et citoyenneté à 14 membres,
 - o de la commission Bifurcation écologique, aménagement et patrimoine à 15 membres,
 - o de la commission Cohésion sociale à 13 membres,
 - o de la commission Animation de la ville et émancipation à 20 membres.
- de décider à l'unanimité de ne pas voter les désignations des nouveaux membres au scrutin secret ;
- de désigner les membres suivants :
 - o **Monsieur Guillaume AMIET** au sein de la commission Animation de la ville et émancipation,
 - o **Monsieur Matthieu ANNEREAU** au sein des commissions Bifurcation écologique, aménagement et patrimoine, Cohésion sociale et Animation de la ville et émancipation,
 - o **Madame Alexandra JACQUET**, pour le groupe « Je Choisis Saint-Herblain », au sein de la commission Ressources et Citoyenneté,
 - o **Monsieur Matthieu ANNEREAU**, pour le groupe « Un Nouveau souffle pour Saint-Herblain », au sein de la commission des vœux,
 - o **Madame Alexandra JACQUET**, pour le groupe « Je Choisis Saint-Herblain » en qualité de titulaire et **Madame Marie-Claire HENRIET** en qualité de suppléante, au sein de la commission des vœux.

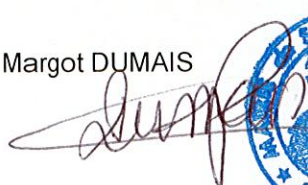
Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas voter ces désignations au scrutin secret et approuve la composition des commissions.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Saint-Herblain le : 05/10/2026

La secrétaire de séance

Margot DUMAIS



Le Maire

Bertrand AFFILÉ

